

Psystar condamné à verser 2,6 millions de dollars à Apple

Entre Apple et Psystar, le désamour persiste. A l'origine, la société Psystar commercialise des ordinateurs optimisés, non Apple, pour **faire tourner le système d'exploitation Mac OS X**. Apple crie à la [violation de ses licences](#), Psystar au droit à la concurrence.

Alors que voilà deux mois, après une véritable guerre des clones engagée entre la firme et le géant à la pomme, **Psystar s'était déclaré en faillite**, il semble que la justice américaine ait tranché en faveur d'Apple. Précisément, la licence de Mac OS X précise qu'elle ne peut être utilisée sur une autre machine qu'un Mac. Psystar a donc évoqué **l'abus de position dominante, la licence abusive et d'autres arguments entravant la libre concurrence**.

Pour autant, la justice a condamné [Psystar](#) à verser **2,675 millions de dollars à la firme de Cupertino en tant que dommages et intérêts**. En échange du versement, Apple a accepté de mettre de côté toutes les autres charges. Après plus d'une année et demie d'âpres combats juridiques, Psystar informe que ses **machines dotées de Mac OS X ne sont plus disponibles à la vente**.

Toujours est-il qu'Apple, en refusant catégoriquement que son système d'exploitation soit installé sur des machines autres que les siennes, vient de **garantir son modèle économique**. Un modèle qui explique les succès passés et présents de la firme à la pomme.